

Répartition des moyens et comparatif 2016 – 2023 :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	7,28M€ (+4%)	6,81M€ (-5,66%)	6,59M€ (-3,2%)	7,08M€ (+7,43%)	7,82M€ (+10,45%)	7,59M€ (-2,94%)	6,01M€ (-20,8%)	5,38M€ (-10,5%)
Ratio pédagogique	Ens G : 47,39€/élève +0% Ens T : 62,26€/élève +0%	Ens G : 47,96€/élève +1,2% Ens T : 63,00€/élève +1,2%	Ens G : 47,96€/élève +0% Ens T : 63,00€/élève +0%	Ens G : 47,96€/élève +0% Ens T : 63,00€/élève +0%	Ens G : 47,96€/élève +0% Ens T : 63,00€/élève +0%	Ens G : 50,36€/élève +5% Ens T : 63,00€/élève +0%	70€/élève hors ratio entretien clg ens G = -20 % clg ens T = -30,5 %	70€/élève hors ratio entretien clg ens G = 0 % clg ens T = 0 %
Ratio administration	35,50€/élèves +0%	35,93€/élèves +1,2%	35,93€/élèves +0%	35,93€/élèves +0%	35,93€/élèves +0%	37,73€/élèves +5%		
Ratio entretien	Surfaces bâties : 5,37€/m² +0% Surfaces non bâties : 0,13€/m² +0%	Surfaces bâties : 5,43€/m² +1,2% Surfaces non bâties : 0,13€/m² +0%	Surfaces bâties : 5,43€/m² +0% Surfaces non bâties : 0,13€/m² +0%	Surfaces bâties : 5,43€/m² +0% Surfaces non bâties : 0,13€/m² +0%	Surfaces bâties : 5,43€/m² +0% Surfaces non bâties : 0,13€/m² +0%	Surfaces bâties : 5,43€/m² +0% Surfaces non bâties : 0,13€/m² +0%		
Établissement classés en ZEP	Majoration de 24% des crédits (péda, adm et entretien) 0,3M€	Majoration de 24% des crédits (péda, adm et entretien)	Majoration de 24% des crédits (péda, adm et entretien) 0,41M€	Majoration de 24% des crédits (péda, adm et entretien) 0,43M€	Majoration de 24% des crédits (péda, adm et entretien) 0,43M€	Majoration de 24% des crédits (péda, adm et entretien) 0,41M€	?	?
Établissement dont l'effectif est inférieur à 400	Application d'un minimum de 400 élèves (21clg)	Application d'un minimum de 400 élèves	Application d'un minimum de 400 élèves	Application d'un minimum de 400 élèves	Application d'un minimum de 400 élèves	Application d'un minimum de 400 élèves	?	?
CDI	Forfait 1000€ affectation prioritaire ressources numériques	Forfait 1000€ affectation prioritaire ressources numériques	Forfait 1000€ affectation prioritaire ressources numériques	Forfait 1000€ affectation prioritaire ressources numériques	Forfait 1000€ affectation prioritaire ressources numériques	Forfait 1000€ affectation prioritaire ressources numériques	?	?
Dotation « outillage individuel ou collectif »	Forfait de 19,06€ par élève des SEGPA (4ème et 3ème)	Forfait de 19,06€ par élève des SEGPA (4ème et 3ème)	Forfait de 19,06€ par élève des SEGPA (4ème et 3ème)	Forfait de 19,06€ par élève des SEGPA (4ème et 3ème)	Forfait de 19,06€ par élève des SEGPA (4ème et 3ème)	Forfait de 19,06€ par élève des SEGPA (4ème et 3ème)	1200€/classe	1200€/classe
Classes à option DP 6h	Forfait de 19,06€ par élève (DP3 forfait 500€/classe)	Forfait de 19,06€ par élève (DP3 forfait 500€/classe)	Forfait de 19,06€ par élève (DP3 forfait 500€/classe)	Forfait de 19,06€ par élève (DP3 forfait 500€/classe)	Forfait de 19,06€ par élève (DP3 forfait 500€/classe)	Forfait de 19,06€ par élève (DP3 forfait 500€/classe)	500€/classe	500€/classe
Dotation « fonctionnement UPI »	Forfait de 1900€ par collège accueillant une ULIS sous condition de projet	Forfait de 1900€ par collège accueillant une ULIS sous condition de projet	Forfait de 1900€ par collège accueillant une ULIS sous condition de projet	Forfait de 1900€ par collège accueillant une ULIS sous condition de projet	Forfait de 1900€ par collège accueillant une ULIS sous condition de projet	Forfait de 1900€ par collège accueillant une ULIS sous condition de projet	Forfait de 2000€ et 1000€ référent handicap	Forfait de 2000€ et 1000€ référent handicap
PPS								
Aide UPE2A	610 € par classe	610 € par classe	610 € par classe	610 € par classe	610 € par classe	610 € par classe	650 € par classe	650 € par classe

Suppléments de la DGF :

	Supplément dotation de fonctionnement	Subventions Initiatives Educatives Locales	PPS pour élèves porteurs de handicap	dotation d'investissement		Extincteurs
Année scolaire 2019/2020	274 000	338 000	NR	153 000	2021	139 000
Année scolaire 2020/2021	225 000	220 000	52 000	954 000	2022	137 000
Année scolaire 2021/2022	205 000	203 000	48 000	70 000	2023	137 000

Extrait du document du CD78 du CDEN d’octobre 2022 + complément à partir des documents d’octobre 2023.

DGF	2019	2020	2021	2022	2023	DGF	2024	2025
AP activités pédagogiques	3,77M€	3,77M€	3,81M€	3,85M€	4,03M€	Dotation socle	5,16 M€	4,89M€
ALO Administration et logitique	3,56M€	3,41M€	3,59M€	3,56M€	3,72M€	Dotation public spécifique	0,30 M€	0,32M€
REP majoration et PCS déf	0,39M€	0,41M€	0,43M€	0,41M€	0,41M€	dotation transition	1 M€	0,17M€
DGF théorique	7,72M€	7,60M€	7,83M€	7,82M€	8,17M€	DGF théorique	6,46M€	5,38M€
Modulation	0,98M€	1,01M€	0,75M€		0,58M€	Modulation	0,45M€	
DGF finale	6,75M€	6,59M€	7,08M€	7,82M€	7,59M€	DGF finale	6,01M€	

Dépenses d’éducation portée par le Département s’élèvent à :

	2023	2024
Fonctionnement	97,2M€	87M€
Investissement	62,2M€	67M€
Total	159,4M€	154M€

Les 1M€ SIEL+ ne sont accordés que sur projet !!!